

## OCBM du Hainaut : document préparatoire au point 3.1.3

### Projet de Plan Régional de Transport Public de la zone d'Ath

#### 1. Rappel de la démarche

Fort des créations et des renforcements de lignes permettant de fortifier l'ossature du transport public en Wallonie, l'AOT pilote un travail de redéfinition de l'offre TEC autour de ces réseaux structurants urbains et interurbains. Le principe de base de ces redéploiements est d'aligner le réseau cible avec les flux de mobilité tout mode (train, voiture, ...) et tout motif (travail, école, loisirs, ...) concernant les territoires étudiés et leur évolution, au-delà de la seule fréquentation actuelle de l'offre TEC. L'ambition est en effet de faire se parler la planification territoriale et la planification de l'offre de transport public qui doivent s'alimenter mutuellement.

D'ici 2023, 17 zones pluricommunales (représentant la moitié de l'offre TEC actuelle) sont étudiées en profondeur et un nouveau réseau (cible) est élaboré pour chaque zone sur base des orientations stratégiques régionales (e.a. hiérarchisation du réseau). Ce travail est réalisé en concertation étroite entre l'Autorité Organisatrice du Transport (SPW Mobilité&Infrastructures) et diverses parties prenantes : OTW, acteurs locaux (Communes, Province, Intercommunales, ...) et autres (IEW, UWE, SNCB, ...). Le résultat de ces travaux permet l'établissement de Plans Régionaux de Transport Public par zone soumis pour avis formel aux Organes de Consultation des bassins de mobilité concernés. L'OTW assure l'étude opérationnelle de chaque Plan et, après validation d'un scénario final, planifie la mise en œuvre des évolutions attendues de l'offre.

Lors de l'OCBM du 15 octobre 2020, l'Organe a pris connaissance du diagnostic mobilité sur la zone autour d'Ath présenté par l'Autorité Organisatrice du Transport et l'a partagé.

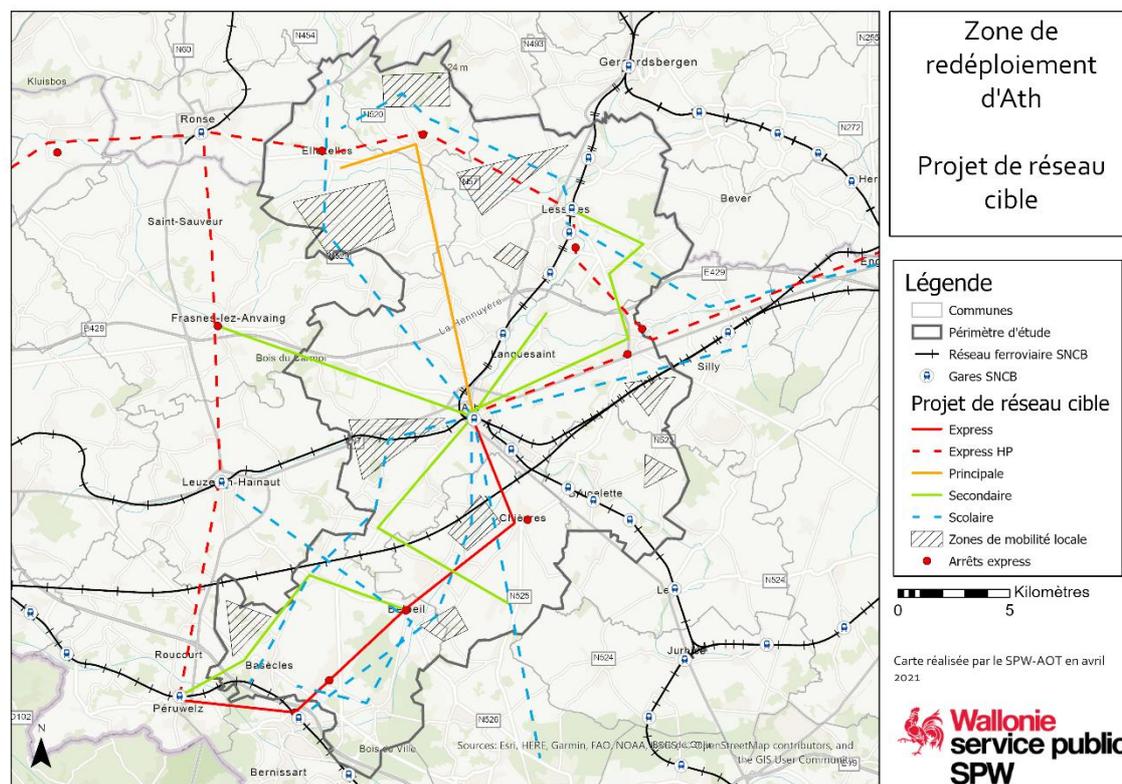
*En termes de réseau structurant de transport en commun desservant la zone, il a constaté que :*

- *Les communes d'Ath, Lessines et Brugelette disposent d'une offre ferroviaire.*
- *Les communes de Beloeil et Chièvres disposeront prochainement d'une ligne express, leur permettant ainsi de disposer d'une offre structurante dès octobre 2020*
- *Les communes d'Ellezelles et Flobecq n'ont pas encore d'accès à un réseau structurant ferroviaire ou express.*

*L'Organe a recommandé à l'AOT, l'OTW et les communes concernées (Ath, Beloeil, Brugelette, Chièvres, Ellezelles, Flobecq et Lessines) de s'engager dans le processus de redéploiement de l'offre sur le périmètre d'étude de la zone d'Ath, et de présenter une proposition de Plan Régional de Transport Public de la zone lors de sa prochaine session au printemps 2021.*

## 2. Projet de Plan Régional de Transport Public de la zone d'Ath

Les liaisons cibles, qui desserviront le territoire de manière hiérarchisée, ainsi que leur niveau de service respectif sont présentés ci-dessous.



En termes d'ampleur d'offre kilométrique<sup>1</sup> (hormis la liaison express existante entre Peruwelz et Ath), la mise en place de ce réseau cible représente environ 1.000.000 kilomètres annuels (hors mobilité locale flexible), équivalent au réseau TEC existant desservant la zone.

Les avantages mobilité de ce réseau cible sont les suivants :

- Le réseau cible étant basé sur la **demande réelle de mobilité** (flux domicile-travail et scolaires, prise en compte d'autres points d'intérêts liés aux loisirs, etc), il répondra d'autant mieux aux besoins de la population.
- La hiérarchisation du réseau ainsi que sa clarification (en termes d'itinéraires et d'horaires) permettront une **meilleure appropriation du réseau** et donc une plus grande facilité d'utilisation à tous les habitants : plus de surprise ou de question sur l'itinéraire emprunté ou sur le cadencement de la ligne.

<sup>1</sup> Les 2 liaisons Express reliant Renaix à Tournai et Renaix à Leuze et Péruwelz sont représentées sur la carte mais ne sont pas incluses en termes quantitatifs dans le périmètre du réseau cible présenté.

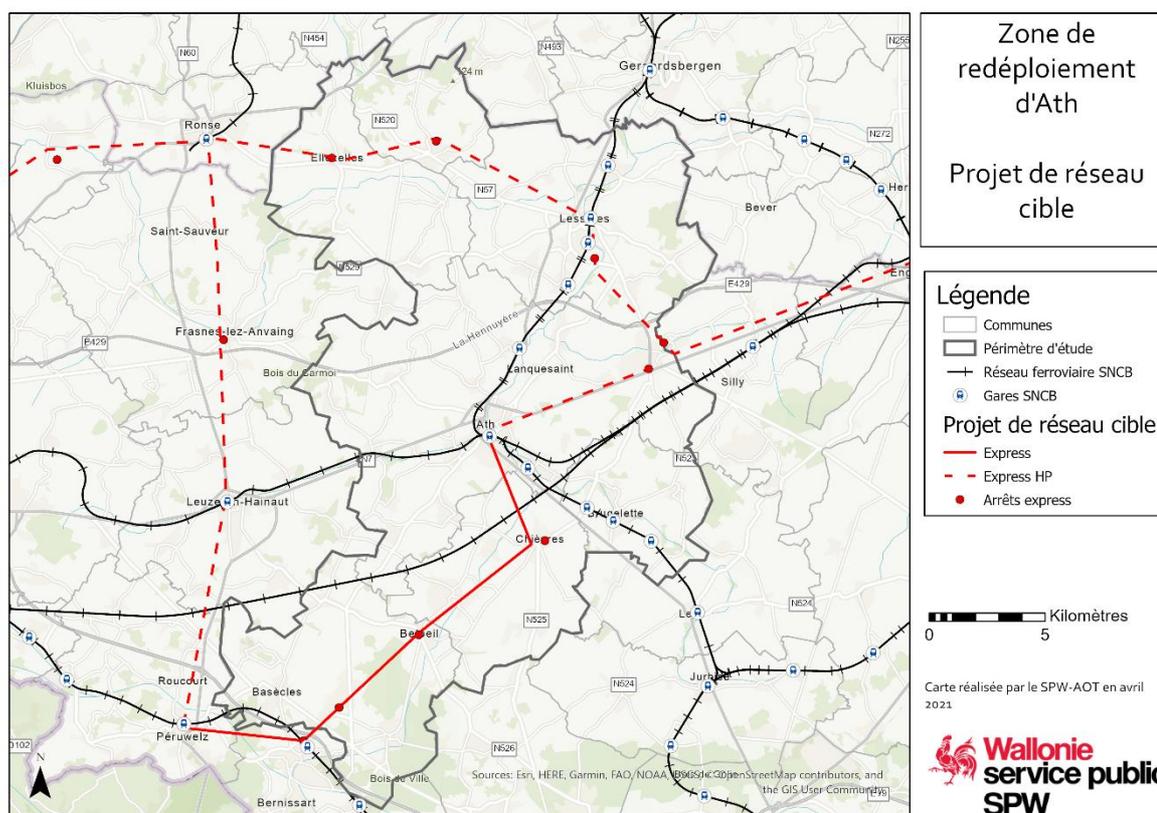
- **Valorisation du réseau ferroviaire** là où il est présent.
- Des **correspondances** seront organisées entre réseaux bus et ferroviaire, afin de favoriser l'intermodalité. Les liaisons à destination d'Ath, particulièrement, pourront contribuer à diminuer la pression automobile aux heures de pointe pour rejoindre la gare. Les correspondances suivantes seront ainsi assurées :
  - En gares d'Ath et d'Enghien avec les trains à destination de Bruxelles, pour une meilleure mobilité des navetteurs ;
  - En gare de Lessines, avec les trains à destination d'Ath
- **Desserte améliorée de villages** et augmentation du niveau de service :
  - Meilleure desserte de localités de Lessines (notamment Ollignies et Bois-de-Lessines) et amélioration de la fréquence ;
  - Meilleur rabattement des différentes localités d'Ath vers le centre et augmentation significative de la fréquence : passage de lignes d'heure de pointe à 1 bus/2h en semaine et le samedi (et 1 bus/h en heure de pointe de semaine) ;
  - Ajout d'une liaison directe d'Ellezelles et Flobecq vers Ath toute la journée ;
- **Desserte améliorée des pôles d'emploi** : desserte des PAE Lessines-Ouest et Orientis 1-3-4 ;
- Pour les zones proches de leur pôle de destination (localités autour de Lessines et Ath) ou avec une faible densité de population (ex : localités de Grosage et Tongres-St-Martin à Chièvres, Flobecq-Bois à Flobecq et Lahamaide à Ellezelles), **mise en œuvre de solutions de mobilité locale flexible**, plus efficiente que le transport public.

## 1. Liaisons et niveaux de service

Outre l'offre ferroviaire de la SNCB, 2 liaisons Express, 1 liaison principale, 5 liaisons secondaires et 9 liaisons scolaires desserviront le territoire.

Chaque liaison fait l'objet d'une fiche détaillant les points d'intérêts desservis, les correspondances à effectuer en gare, les niveaux de service attendus, etc. (en annexe).

### 4.1 Liaisons express



Depuis octobre 2020, la liaison express Péruwelz-Beloeil-Chièvres-Ath-Ghislenghien dessert la zone avec le niveau de service suivant :

- 1 parcours par heure et par sens de 6h à 20h en semaine ;
- 1 parcours toutes les deux heures dans chaque sens le samedi
- Cette liaison dessert la gare de Blaton et, aux heures de pointe en semaine, le PAE de Ghislenghien.

Il est proposé d'étendre l'offre au dimanche avec un niveau de service identique à celui du samedi, soit 1 parcours toutes les deux heures dans chaque sens.

L'étude aboutit également avec un projet de création d'une liaison Express Renaix – Ellezelles – Flobecq – Lessines – Enghien, avec le niveau de service suivant :

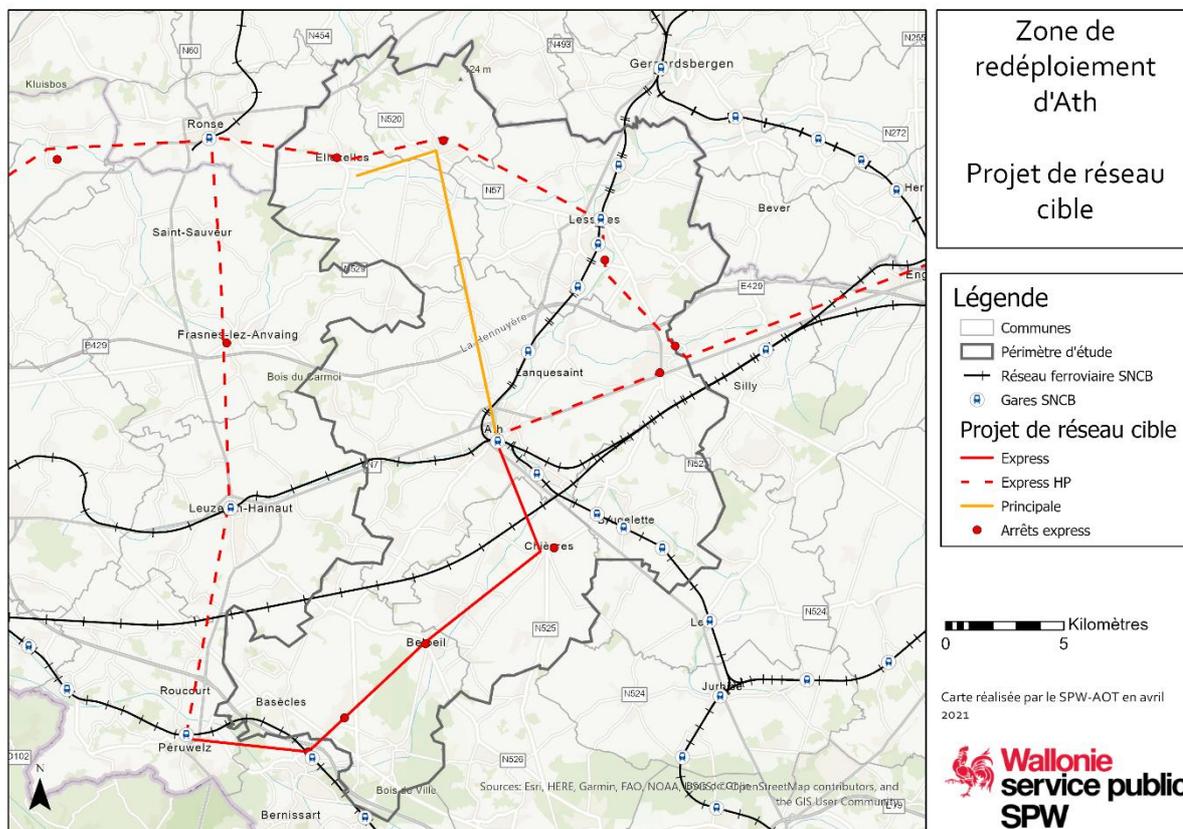
- 1 parcours par heure et par sens de 6h à 9h et de 16h à 19h en semaine.

**Enjeux :**

- Connexion bidirectionnelle vers Enghien (pour correspondance vers Bruxelles) et Renaix ;
- Desserte des PAE de Lessines-Ouest, Orientis 4, Enghien Qualitis et Petit-Enghien ;
- Besoin d'une vitesse commerciale très élevée pour être attractive vers Bruxelles ;

Liaisons	Hiérarchisation	Jours de semaine	Jours de vacances	Samedi	Dimanche
Péruwelz-Beloeil-Chièvres-Ath	Express	1 bus/h, de 6h à 20h	1 bus/h, de 6h à 20h	1 bus/2h, de 6h à 20h	1 bus/2h, de 6h à 20h
Renaix – Ellezelles – Flobecq – Lessines – Enghien	Express	1 bus/h, de 6h à 9h et de 16h à 19h	1 bus/h, de 6h à 9h et de 16h à 19h	0	0

## 4.2 Liaisons principales



www.wallonie.be  
N° vert : 1718 (informations générales)

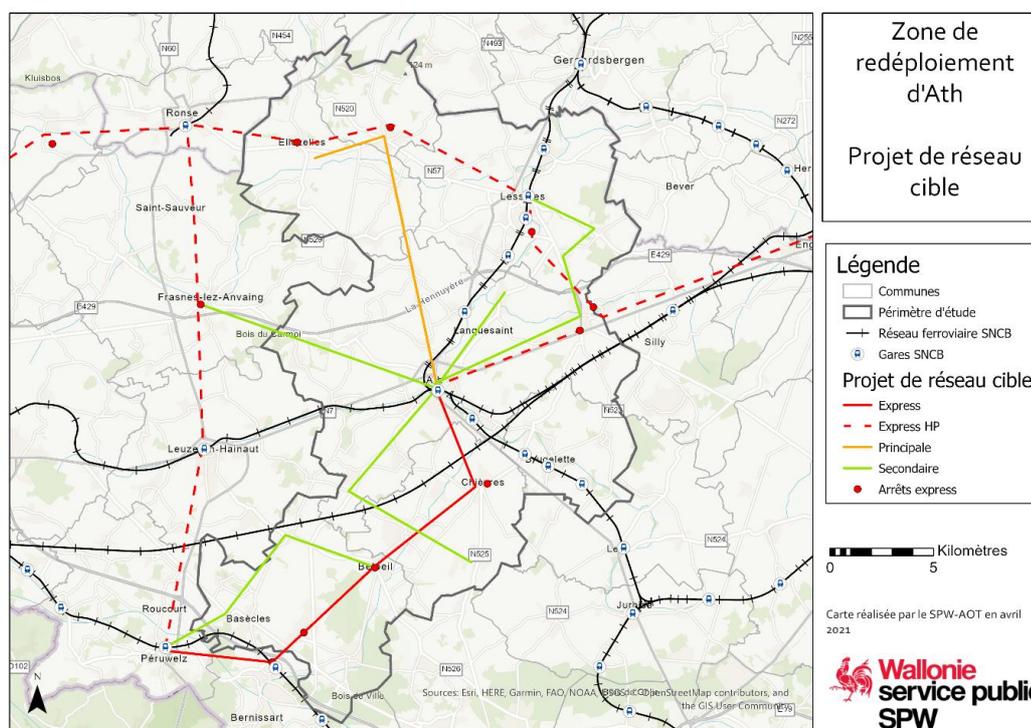
La liaison « principale » (en orange sur la carte ci-dessus) à déployer est la suivante :

- Ellezelles – Flobecq – Wodecq – Ostiches – Bouvignies - Ath

Pour chacune des liaisons du réseau cible, il est proposé d'appliquer le niveau de service ci-dessous :

Liaisons	Hiéarchisation	Jours de semaine	Jours de vacances	Samedi	Dimanche
Ellezelles-Flobecq- Wodecq-Ostiches- Bouvignies-Ath	Principale	1 bus/2h/sens (1/h en HP), de 6h à 20h	1 bus/2h/sens (1/h en HP), de 6h à 20h	1 bus/2h/sens, de 9h à 19h	1 bus/2h/sens, de 9h à 19h

### 4.3 Liaisons secondaires



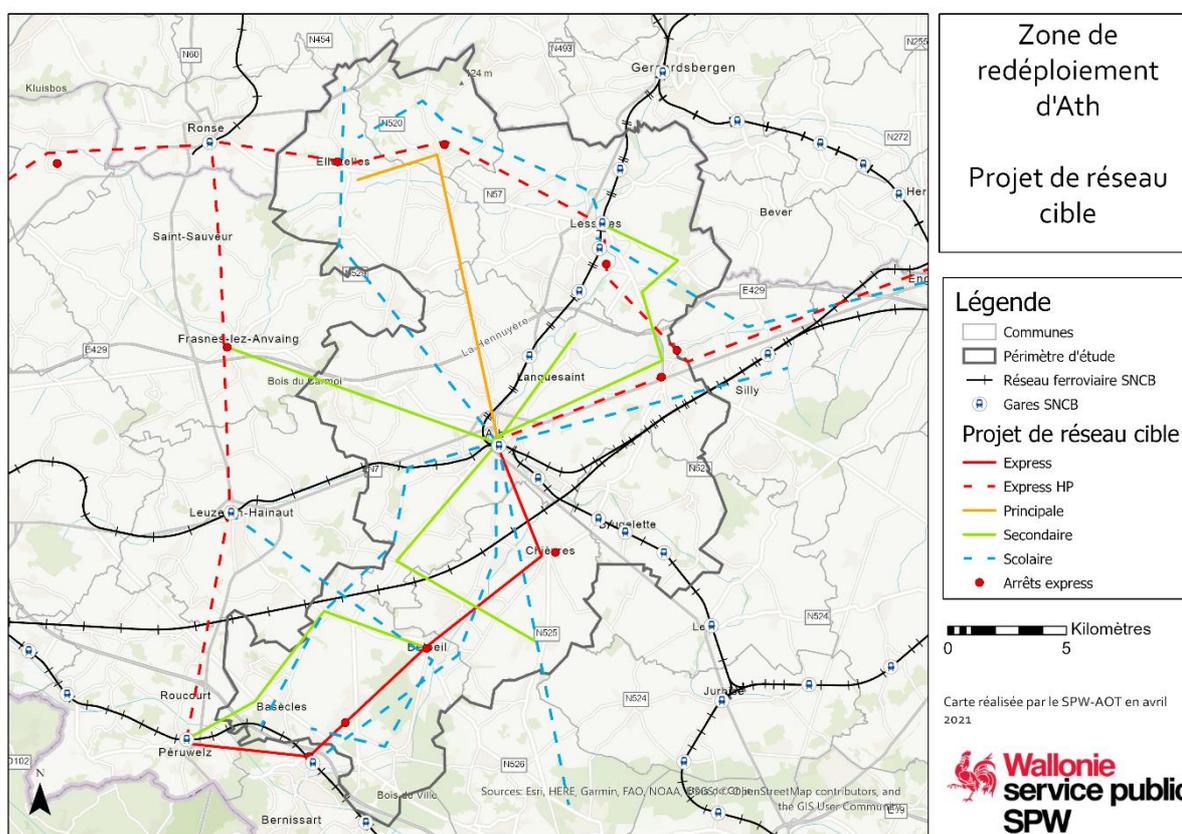
Les liaisons « secondaires » (en vert sur la carte ci-dessus) à déployer sont les suivantes :

- Lessines – Ollignies – Ghislenghien – PAE Orientis – Meslin-l'Evêque - Ath
- Frasnes – Houtaing - Mainvault – Ath
- Vaudignies - Huissignies - Ladeuze – Ormeignies – Irchonwelz – Ath
- Isières – Lanquesaint - Ath
- Beloeil – Ellignies – Basècles – Péruwelz

Pour chaque liaison du réseau cible, il est proposé d'appliquer le niveau de service ci-dessous :

Liaisons	Hiéarchisation	Jours de semaine	Jours de vacances	Samedi	Dimanche
Lessines – Ollignies – Ghislenghien – PAE Orientis – Meslin-l'Evêque - Ath	Secondaire	1 bus/2h/sens (1/h en HP), de 6h à 20h	1 bus/2h/sens (1/h en HP), de 6h à 20h	1 bus/2h/sens, de 9h à 19h	/
Frasnes – Houtaing - Mainvault – Ath	Secondaire	1 bus/2h/sens (1/h en HP), de 6h à 20h	1 bus/2h/sens (1/h en HP), de 6h à 20h	1 bus/2h/sens, de 9h à 19h	/
Vaudignies- Ladeuze – Huissignies – Ormeignies – Irchonwelz – Ath	Secondaire	1 bus/2h/sens (1/h en HP), de 6h à 20h	1 bus/2h/sens (1/h en HP), de 6h à 20h	1 bus/2h/sens, de 9h à 19h	/
Isières – Lanquesaint - Ath	Secondaire	1 bus/2h/sens (1/h en HP), de 6h à 20h	1 bus/2h/sens (1/h en HP), de 6h à 20h	1 bus/2h/sens, de 9h à 19h	/
Beloeil – Ellignies – Basècles - Péruwelz	Secondaire	1 bus/2h/sens (1/h en HP), de 6h à 20h	1 bus/2h/sens (1/h en HP), de 6h à 20h	1 bus/2h/sens, de 9h à 19h	/

### 4.3 Liaisons scolaires



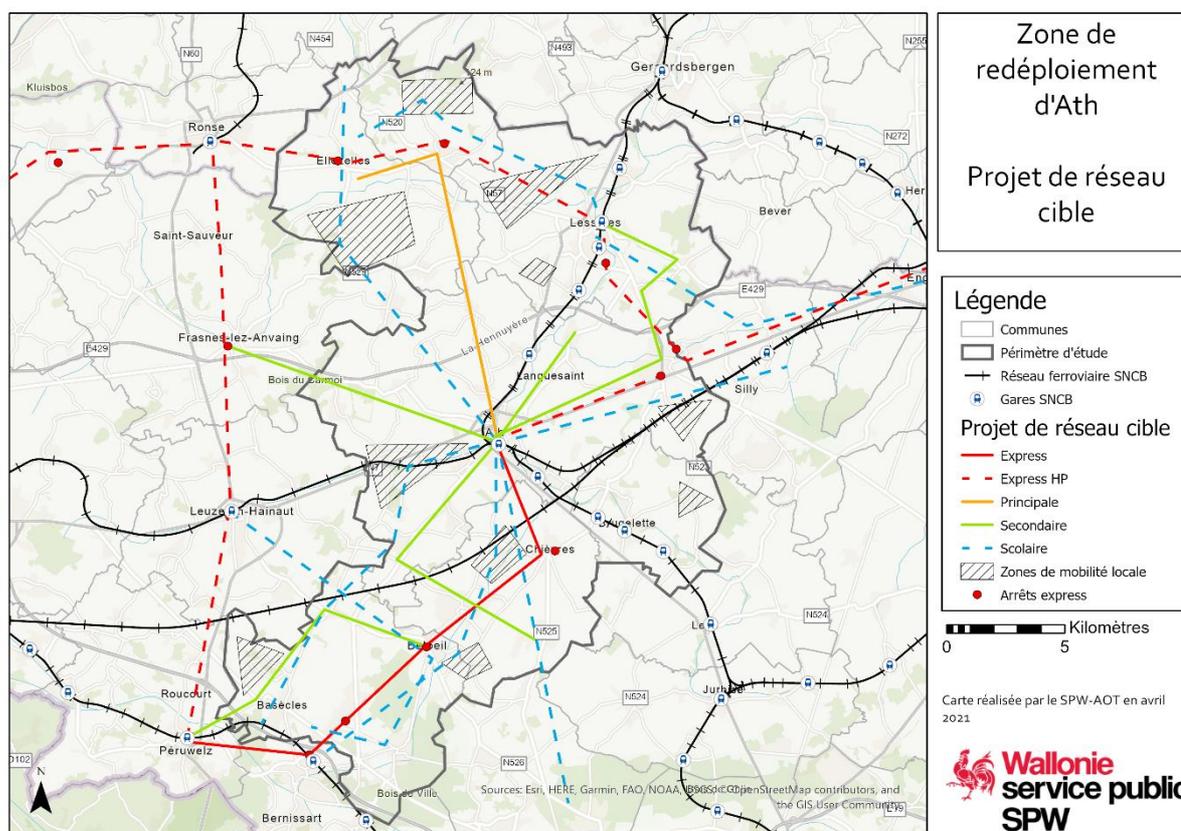
Les liaisons scolaires (en bleu sur la carte ci-dessus) à déployer sont les suivantes :

- Liaison Quatre-Vents - Ellezelles – Grand-Monchau - Lahamaide - Ath
- Liaison Ellezelles – Flobecq – Ogy – Ghoy – Lessines
- Liaison Lessines – Bois-de-Lessines – Bassily – Marcq – Enghien
- Liaison Silly – Bassily – Hellebecq – Ath
- Liaison Stamburges - Quevaucamps – Blaton – Péruwelz
- Liaison Basècles – Quévaucamps – Stamburges – Beloeil – Ellignies – Leuze
- Liaison Blaton – Basècle – Ellignies – Aubechies – Blicquy – Moulbaix – Ligne – Villers – Ath
- Liaison Quévaucamps – Stamburges – Beloeil – Grosage – Ladeuze - Tongres ND – Ath
- Liaison Saint-Ghislain – Neufmaison – Vaudignies – Chièvres – Ath

Pour chacune des liaisons du réseau cible, il est proposé d'appliquer le niveau de service ci-dessous :

Liaisons	Hiérarchisation	Jours de semaine	Jours de vacances	Samedi	Dimanche
Quatre-Vents - Ellezelles - Grand-Monchau - Lahamaide - Ath	Scolaire	1 A/R en HP	0	0	0
Ellezelles - Flobecq - Ogy - Ghoy - Lessines	Scolaire	1 A/R en HP	0	0	0
Lessines - Bois-de-Lessines - Bassily - Marcq - Enghien	Scolaire	1 A/R en HP	0	0	0
Silly - Bassily - Hellebecq - Ath	Scolaire	1 A/R en HP	0	0	0
Stambruges - Quévaucamps - Blaton - Péruwelz	Scolaire	1 A/R en HP	0	0	0
Basècles - Quévaucamps - Stambruges - Beloeil - Ellignies - Leuze	Scolaire	1 A/R en HP	0	0	0
Blaton - Basècle - Ellignies - Aubechies - Blicquy - Moulbaix - Ligne - Villers - Ath	Scolaire	1 A/R en HP	0	0	0
Quévaucamps - Stambruges - Beloeil - Grosage - Ladeuze - Tongres ND - Ath	Scolaire	1 A/R en HP	0	0	0
Saint-Ghislain - Neufmaison - Vaudignies - Chièvres - Ath	Scolaire	1 A/R en HP	0	0	0

#### 4.4 Mobilité locale



Cette offre TEC, même redéployée, ne peut (et ne pourra) répondre à tous les autres flux (plus faibles).

En effet, vu la proximité de certaines localités avec leur pôle de destination ou vu leur faible densité de population, le transport en commun n'est pas toujours la meilleure solution de mobilité.

Le réseau de transport en commun devra donc être complété par des solutions de mobilité locale flexible.

Pré identifications de besoins :

- Géographique : 18 villages de +/- 500 habitants en moyenne : Arbre, Aubechies, Flobecq-Bois, Ghoy, Gibecq, Grosage, Hurdumont, Lahamaide, Ligne, Moulbaix, Ogy, Ramegnies, Thumaide, Tongre-Notre-Dame, Tongre-Saint-Martin, Villers-Notre-Dame, Villers-Saint-Amand et Wannebecq ;
- Temporel : en soirée (après 20h) depuis Ath ;
- Besoins seront complétés/affinés pendant l'étude opérationnelle OTW.

Des aménagements en termes de mobilité active (piétonne ou cyclable) ou des solutions de transport à la demande pourraient donc être créés, le mix à mettre en œuvre relevant des choix communaux avec l'appui de la Région en termes de planification et de financement, selon les 5 catégories suivantes :

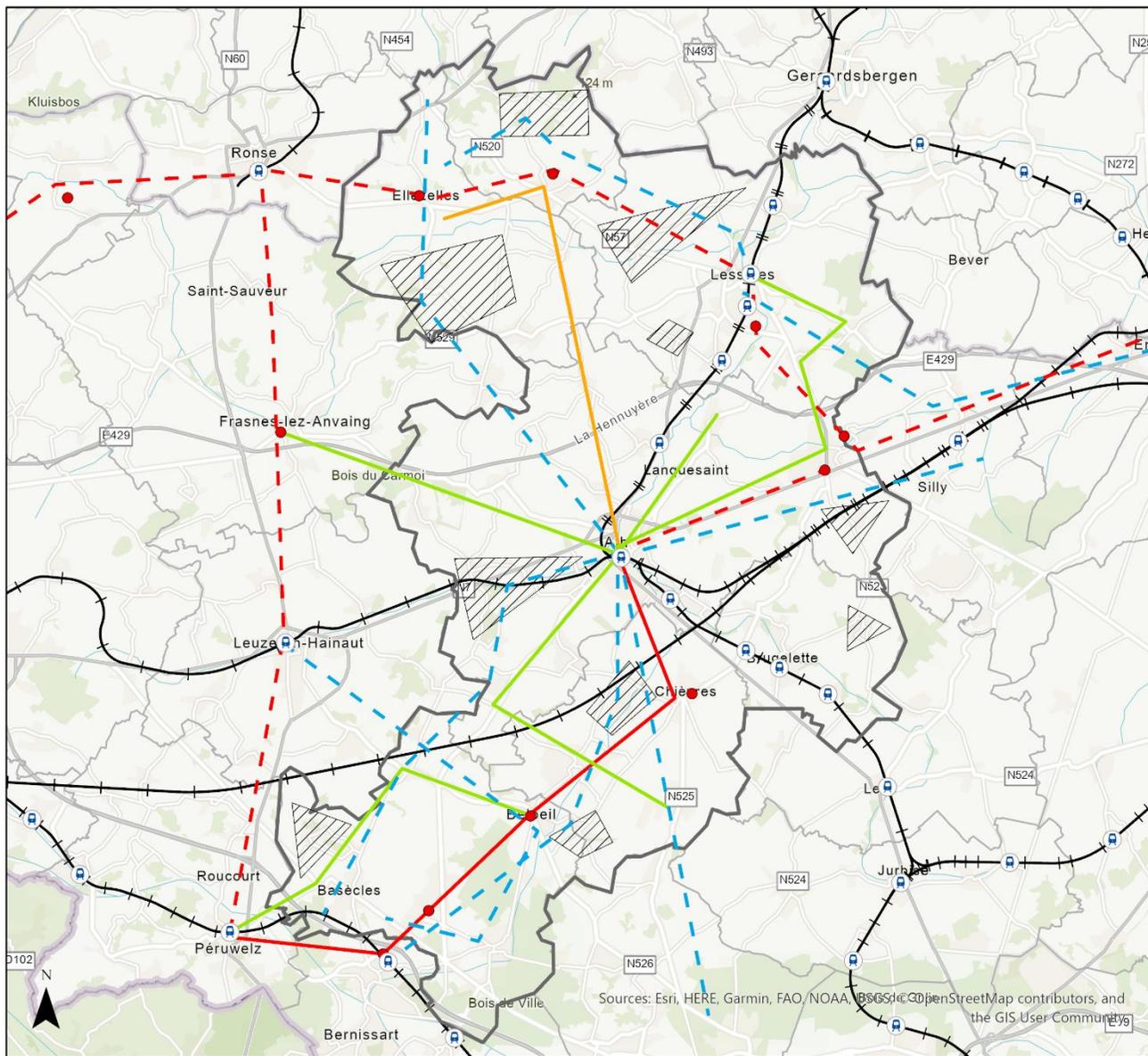
- catégorie 1 : transport collectif motorisé de plus de 9 places (e.a. minibus à la demande, bus local, ...)
- catégorie 2 : transport collectif motorisé de moins de 9 places (e.a. taxi collectif, navette à la demande, ...)
- catégorie 3 : transports individuels partagés (e.a. réseau de voitures partagées, système de co-voiturage ...)
- catégorie 4 : solutions de mobilité active individuelles avec engin léger partagées (e.a. système de vélos/trottinettes en libre-service (stations fixes) ou en free-floating, électriques ou non, ...)
- catégorie 5 : autres solutions innovantes.



### Proposition d'avis de l'Organe :

L'Organe recommande à l'AOT d'officialiser le Plan Régional de Transport Public sur la zone pluricommunale d'Ath, Beloeil, Brugelette, Chièvres, Ellezelles, Flobecq et Lessines afin de permettre à l'OTW, sur base de ce réseau cible, d'étudier et planifier les évolutions de l'offre nécessaires en vue de présenter le résultat de ses études pour la session de printemps 2021 de l'OCBM de Hainaut.

[www.wallonie.be](http://www.wallonie.be)  
 N° vert : 1718 (informations générales)



**Zone de redéploiement d'Ath**  
**Projet de réseau cible**

**Légende**

-  Communes
-  Périmètre d'étude
-  Réseau ferroviaire SNCB
-  Gares SNCB
- Projet de réseau cible**
-  Express
-  Express HP
-  Principale
-  Secondaire
-  Scolaire
-  Zones de mobilité locale
-  Arrêts express



Carte réalisée par le SPW-AOT en avril 2021